



Rapport Intermédiaire du Projet d'Appui à la Résilience dans la Municipalité de Dondo

1. Introduction

Le Projet d'Appui à la Résilience dans le Municipalité de Dondo vient en réponse à la mobilisation de ressources matérielles, humaines et financières menée par l'ANAMM avec ses partenaires, pour la prise en charge multiforme des victimes du cyclone Idai qui les 14 et 15 mars, 2019, a atteint la région centrale du pays, avec plus d'impact dans la province de Sofala, en particulier dans la Municipalité de Dondo.

En réponse à l'appel de l'ANAMM, Cités Unies France a mobilisé environ quarante-trois mille euros pour soutenir la Municipalité de Dondo à travers le projet précité, conçu avec le soutien de l'ANAMM, qui espère mener des activités sur deux piliers fondamentaux : la construction de maisons résilientes et le renforcement des

capacités pour une gestion efficace et efficiente des catastrophes et des risques de catastrophe au niveau municipal.

Ainsi, une mission a été mis en place auprès de la Municipalité de Dondo dans le but d'évaluer les conditions existantes sur le terrain afin que la mise en œuvre des activités établies dans le protocole d'accord signé entre l'ANAMM et Cités Unies France puisse commencer.

2. Composantes du Projet

Les éléments suivants sont des composants du projet :

Sensibilisation et formation : Il est prévu de fournir des outils de gestion de catastrophes et des risques de catastrophe aux communautés et aux autorités municipales au niveau local, ainsi que des actions à entreprendre en cas d'urgence. Le cyclone IDAI a constitué un événement climatique extrême qui a radicalement et fatalement surpris les communautés et les autorités locales manquant de moyens pour gérer ce type d'événements. Notre pays a une entité créée par le gouvernement pour gérer les catastrophes naturelles, *l'Instituto Nacional de Gestão de Calamidades* (INGC). Toutefois, le cyclone IDAI a montré la nécessité et la pertinence du renforcement des capacités au niveau local pour gérer ces situations climatiques extrêmes.

a) Renforcement de la résilience urbaine : Le volet « sensibilisation et formation » prévoit également le renforcement de la résilience par un soutien à la municipalité

avec les outils nécessaires et un soutien direct aux victimes du cyclone IDAI, avec la construction de trois maisons résilientes.

3. Activités réalisées

Depuis le début du projet, les activités suivantes ont été menées :

- **Visites d'évaluation** dont l'objectif était d'apprécier, sur le terrain, les besoins et les modalités d'appui à la commune. La méthodologie utilisée dans cette évaluation consistait à se rendre dans des endroits critiques, à rencontrer les autorités municipales et d'autres partenaires qui soutiennent la municipalité dans le relèvement post-cyclone.
- **Réunions techniques** dans le but de définir, au niveau technique, les mécanismes de mise en œuvre du projet et les calendriers de travail respectifs. Ces rencontres ont été précédées de réunions au niveau de la direction, à savoir le Président du Conseil Municipal et son équipe, dans la perspective de l'appropriation du projet.
- **Identification de l'entreprise responsable de l'approvisionnement des matériaux de construction.** La première option retenue a été de sélectionner l'entreprise qui a remporté l'appel d'offres pour l'approvisionnement de matériaux de construction dans la Municipalité de Dondo et dont le contrat avait également été signé entre les parties.

Cependant, il y eut des changements dans cette option. Leurs causes sont détaillées dans le chapitre sur le calendrier et les changements effectués.

- **Identification des familles bénéficiaires** des maisons résilientes dans lesquelles une enquête a été menée avec le soutien d'organisations travaillant dans le soutien psycho-social des familles réinstallées dans le quartier de Mandruzi, en particulier l'organisation Food for the Hungry (FH). Nous avons identifié 7 familles comme bénéficiaires des trois premières maisons résilientes, dont les caractéristiques, convenues avec les autorités locales, sont les suivantes :

- 1^{ère} maison (2 pièces) : Une personne âgée de 76 ans, veuve et responsable de 8 petits-enfants.

- 2^{ème} maison (1 pièce) : Un couple de personnes âgées avec déficience visuelle vivant avec 4 enfants.

- 3^{ème} maison : Une personne âgée handicapée vivant seule.

- **Identification et signature du contrat** avec les artisans locaux identifiés pour l'exécution des travaux.

4. Activités en cours

Les conditions de la deuxième phase de mise en œuvre effective étant réunies, les activités suivantes sont en cours :

- La construction de la première des 3 maisons prévues (images ci-jointes) : La construction de la maison 1 pièce, actuellement en phase finale, et le début de la construction des deux maisons restantes. Ce début ne comporte que les fosses septiques et les fondations. En effet, ces structures sont fondamentales pour que les travaux ne subissent pas d'interruptions qui pourraient compromettre les performances et les délais pendant la saison des pluies à venir.

- Préparation de l'atelier de formation des leaders locaux avec l'appui technique de l'INGC. Cette activité devait initialement se dérouler les 28 et 29 septembre. Cependant, INGC a demandé son report en raison de l'élaboration du plan d'urgence pour la saison des pluies. Ce plan est établi entre septembre et octobre. Ainsi, la session de formation aura lieu en novembre, période durant laquelle se déroulera également le séminaire national prévu dans le projet.

- Préparation des termes de référence pour l'atelier national qui se tiendra en novembre dans la commune de Dondo.

5. Calendrier et modifications des processus et des résultats

- a) Le calendrier proposé au début de l'activité établissait un ensemble d'actions qui aboutiraient à la fin des travaux et à la livraison des maisons en décembre de cette année. Avec les rythmes actuels des travaux, le calendrier ne subira aucun changement, sauf situations

indépendantes de la volonté de l'ANAMM, telles que les conditions atmosphériques anormales dues à la saison des pluies, qui a officiellement débuté en octobre.

- b) En ce qui concerne l'approvisionnement de matériaux, il convient de noter qu'au départ, l'entreprise fournisseur devait être celle ayant un contrat actif avec la municipalité. Compte tenu des contraintes de communication que nous avons avec l'entreprise et du fait qu'elle est basée dans la ville de Beira, ce qui rendrait toutes les opérations plus onéreuses en raison des frais de transport, nous avons choisi de sélectionner, en demandant 3 devis, une entreprise basée dans la Municipalité de Dondo avec la capacité de fournir tout le matériel, y compris les matières premières (pierre et sable).
- c) Le projet a été conçu de façon que les maisons résilientes soient faites à partir de matériaux locaux basés sur des modèles créés par UN Habitat. Néanmoins, ces maisons n'avaient pas encore été conçues et il n'y avait que des modèles de maisons résilientes avec des matériaux conventionnels et c'est le type de maison que le projet a adopté.
- d) D'après les consultations avec UN habitat et le Bureau de Reconstruction Post Cyclone Idai, les maisons en question auraient un budget initial, inscrit dans le projet de 8 500 euros pour la construction

de deux maisons résilientes et la distribution de matériel de construction à d'autres bénéficiaires.

- e) Un changement est à noter, à la fois dans le nombre de maisons à construire et dans l'approche de l'appui. Nous avons été informés qu'il n'était pas possible d'acheter et de livrer du matériel aux victimes car il était susceptible d'être revendu par les bénéficiaires.
- f) La solution trouvée a été de refaire le budget et utiliser le montant destiné à l'achat de matériel au profit de certaines familles, pour construire une autre maison. C'est pourquoi 3 maisons sont actuellement prévues.
- g) Compte tenu des variations du taux de change et de l'inflation périodique des matériaux de construction, de grandes possibilités de changements dans le modèle des maisons sont à prévoir. En principe ces changements ne devraient pas avoir d'effet négatif. Les changements consisteraient à passer de la maison 0 pièce évolutive à une maison 1 pièce. Autrement dit, si au début du projet, nous prévoyions la construction d'une maison 2 pièces, d'une maison 1 pièce et d'une maison 0 pièce, nous aurons désormais deux maisons 1 pièce et une maison 2 pièces. Il est à noter que même avec la hausse des prix des matériaux de construction, également affectés par la récente

pandémie de COVID 19, nous avons des garanties de changement positif.

6. Résultats et étapes ultérieures

Jusqu'à présent, le projet suit les actions et les objectifs fixés. La saison des pluies, qui démarre au mois d'octobre, s'intensifie à partir du mois de décembre et se termine en mars, ne devrait pas nous retarder. En effet, au rythme actuel des travaux, nous avons la garantie des artisans que nous respecterons le calendrier établi. Les restrictions récentes imposées par la pandémie peuvent dicter le modèle et la forme de l'atelier national prévu dans le projet et, à cet effet, des contacts seront pris avec les principaux acteurs et participants à l'atelier national. Le démarrage du processus de construction de la deuxième maison est prévu pour la dernière semaine d'octobre 2020, afin d'accélérer le processus. Le suivi périodique des activités en cours sera renforcé pour garantir le respect des délais de livraison des travaux.

Maputo, le 16 octobre 2020

Pedro Laíce

Chargée des relations internationales et de la coopération

ANAMM

PIÈCES JOINTES







